

Richmond, 1er mai 2025

TRANSPORT SCOLAIRE MESSAGE IMPORTANT AUX PARENTS

Informations importantes

Le CSF gère plus de 170 routes de transport scolaire dans la province, avec des transporteurs tels que Lynch Bus Lines, First Student Canada, Standard Bus, A1 et Berry & Smith, qui assurent un service sécuritaire et efficace pour les élèves.

L'inscription annuelle permet aux transporteurs de planifier les trajets avant le début de l'année scolaire. Pour l'année 2025-2026, la période d'inscription se déroulera du **1er mai au 15 juillet 2025**.

Consigne d'inscription au transport scolaire

Pour qu'un élève inscrit au CSF bénéficie du transport scolaire en 2025-2026, le parent/tuteur doit soumettre une demande d'inscription en ligne entre le 1er mai et le 15 juillet. Le site restera ouvert jusqu'au 30 septembre.

Cependant, toute inscription reçue après le 15 juillet sera considérée comme tardive, et la place de l'élève dans l'autobus ne pourra pas être garantie pour la rentrée scolaire. **Les itinéraires ne feront l'objet d'aucune révision avant le 30 septembre.**

Formulaires d'inscription et autres en ligne

L'inscription doit être effectuée en ligne par le parent/tuteur en cliquant sur le lien suivant <https://transport.csf.bc.ca/>

Il est important de noter que le parent/tuteur doit remplir un formulaire d'inscription pour chaque enfant.

La page dédiée au transport scolaire sur le site web du CSF propose également de nombreuses informations utiles ainsi que d'autres formulaires pouvant être nécessaires.

Trajets d'autobus

Conformément aux protocoles relatifs aux distances de marche, nous vous informons que les transporteurs doivent respecter et appliquer les distances de marche définies dans la DA-1001. Certains d'entre eux pourront être amenés à effectuer un arrêt jusqu'à la distance maximale de marche prévue. Dans ce cas, les élèves devront se rendre à l'arrêt indiqué par leurs propres moyens.

Les transporteurs définiront les trajets d'autobus durant l'été en fonction des inscriptions reçues entre le 1er mai et le 15 juillet. Les familles inscrites avant le 15 juillet 2025 recevront les détails sur l'arrêt et les horaires de ramassage et de dépôt la semaine précédant la rentrée scolaire.

Le CSF ne peut garantir un siège d'autobus à la rentrée scolaire pour les élèves n'ayant pas été inscrits durant la période du 1er mai au 15 juillet.



Bertrand Dupain
Secrétaire-trésorier par intérim